

PROCES VERBAL N°14
CONSEIL MUNICIPAL CONDEZAYGUES
10 DÉCEMBRE 2024

Conseillers présents : A Combe, M Fauquet, B Leveur, C Meleiro, D Allaoua, L Detrain, C Laporte, E Grasset, V Bonnifon.

Conseillers excusés : C Fauverte, M Lopes, M Maiouf, C Dauriac et JL Durou.

Procurations : M Lopes à A Combe,
M Maiouf à C Laporte,
JL Durou à E Grasset.

Présence de Mme Stéphanie TERSOU, notre secrétaire de Mairie et de Mme Catherine DELSOL, stagiaire.

Début de séance : 20h44.

1 - Validation du procès-verbal du dernier conseil municipal :

Validation du procès-verbal N°13 du Conseil Municipal du 8 Octobre 2024 à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

2 – Motion relative au Projet de Loi Finances 2025 et ses conséquences sur les collectivités :

Alors que la dette de l'Etat continue de s'alourdir, le Gouvernement envisageait des mesures drastiques, notamment envers les collectivités locales, avec un objectif affiché de réaliser 60 milliards d'euros d'économies.

Ainsi le projet de Loi de Finances 2025 proposait des dispositions telles que :

- La mise en place d'un fonds d'épargne obligatoire pour 450 collectivités,
- Le gel de la revalorisation annuelle de la TVA,
- L'amputation du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA).

Du fait de la motion de censure, ce projet de loi de finances 2025 est reporté. Néanmoins, le Conseil Municipal souhaite adopter cette motion afin de tirer un signal d'alarme.

Motion adoptée à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

3 – CDG 47 : Adhésion Convention « Expertise en Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail » :

Les collectivités territoriales et les établissements publics qui adhèrent à la cotisation additionnelle du CDG bénéficient de la mission en Santé et Sécurité au Travail. Ainsi, dans le cadre de la surveillance médicale des agents, l'équipe pluridisciplinaire du CDG47 peut être amenée à intervenir afin de favoriser le maintien en emploi de l'agent.

Ces interventions peuvent être multiples :

- Interventions en ergonomie et en psychologie, sous réserve de la production d'une prescription de la médecine préventive,
- Prévention des risques (conseils aux collectivités, formation des assistants de prévention, intervention des ACFI, etc.),
- Accompagnement social.

Au-delà des missions prévues dans cette cotisation, d'autres interventions plus spécifiques peuvent être proposées par le CDG 47. Cependant, au fur et à mesure des besoins et évolutions, le nombre de prestations s'est multiplié.

Le conseil d'administration du CDG 47, réuni le 3 juillet 2024, a fait le choix de dénoncer ces diverses conventions existantes avec les collectivités et de proposer, en lieu et place, une convention unique.

Les interventions possibles concernent :

- Les interventions en ergonomie (hors prescription médicale) ;
- Les interventions en psychologie du travail (hors prescription médicale) ;
- Les interventions des conseillers en santé et sécurité au travail ;
- Les interventions de l'équipe pluridisciplinaire.

La signature de la convention n'engage pas financièrement la collectivité, la facturation n'intervenant que lorsqu'il sera fait appel expressément à l'une des missions proposées dans la convention (*après validation initiale d'un devis*).

M Detrain se demande si les assistants de prévention seront toujours présents dans cette nouvelle convention. L'ensemble du Conseil municipal souhaite plus de précisions sur ce point avant de se prononcer.

Délibération ajournée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 – CDG 47. Adhésion « Recueil de signalement des actes de violence, de Discrimination, de Harcèlement et d'Agissement sexiste » :

La Loi impose aux collectivités d'instaurer « un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes

et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements ».

Afin de permettre aux collectivités de remplir cette obligation et dans le cadre de la cotisation additionnelle déjà versée, le CDG 47 propose de confier cette mission à une personnalité qualifiée : Mme Elodie Séverac, Avocate exerçant au barreau d'Agen.

Le dispositif couvre 3 procédures :

- Le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins des actes ou agissements en question via un système de signalement en ligne sur le site Internet du Centre de Gestion ou par courrier,
- L'orientation de ces agents vers les services et professionnels en charge de leur accompagnement et de leur soutien,
- L'orientation vers les autorités compétentes pour prendre les mesures de protection appropriées et traiter les faits signalés, notamment par une enquête administrative

L'adhésion à ce dispositif n'emporte pas de tarification pour les collectivités et établissements publics assujettis à la cotisation additionnelle.

[Accord à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.](#)

5 - Travaux « Route du Pètre » : Validation devis.

Des travaux de réfection de l'assainissement pluvial de la Route du Pètre sont nécessaires car plusieurs administrés se sont plaints que les eaux pluviales de la route s'écoulaient dans leurs propriétés.

Nous avons demandé un devis à l'Entreprise SARL MAURY TRAVAUX pour la réfection des fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales vers le Pètre. Une canalisation enterrée sera créée le long de la servitude avec Mme Lagarde pour dériver l'eau vers la station de relevage et le fossé attenant.

Le montant total des travaux est estimé à 62 366,65 euros TTC.

[Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.](#)

9 – Questions diverses :

- Point sur le Musée de Sauveterre par L Detrain: Réorganisation du rez- de-chaussée et des vitrines. Regrets exprimés par L Detrain que Fumel-Vallée du Lot ne prenne pas en compte le potentiel de ce musée. Proposition de jeux pour enfants à l'étude.
- Compte Financier Unique (CFU) : Le CFU remplacera le compte de gestion et le compte administratif obligatoirement en 2027, pour toutes les collectivités. La Commune de Condezaygues sera commune pilote dès 2025 afin d'anticiper ce changement.
- Travaux Parcours Santé : Les travaux sont enfin terminés. Inauguration à prévoir. Les dégradations restent visibles sur les tables, les inscriptions ont seulement pu être effacées sur le panneau.
- Travaux DECI : Validation d'un devis pour la pose d'une bâche sur l'aire de covoiturage. Devis de 40 645.88 € TTC proposé par l'entreprise SARL MAURY TRAVAUX pour la fourniture, la pose et le terrassement de celle-ci.
- Marquage au sol à l'entrée/sortie de Cazals Redouns et d'autres marquages sur les voies ont tendance à s'effacer.
- Abandon du projet d'extension de chèvrerie à Béral : Mme Arbette a souhaité annuler son projet.
- Affaire RAULT/MALBEC et FERREIRA : Mme Bonnifon a croisé Mme Rault qui lui a dit que son affaire serait traduite au tribunal Jeudi 12 Décembre et se dit très déçue par l'attitude de M. Le Maire et du conseil municipal en général, dit ne pas se sentir soutenue et a peur du verdict.
- Travaux Route de Cayrou : Ils ont commencé lundi, par l'entreprise Llanas pour dévier l'écoulement des eaux de pluie de la route.
- Possibilité d'exonérer de taxe d'habitation les résidences secondaires locatives dans les zones de revitalisation rurale : Ce point sera discuté lors d'un prochain conseil municipal.
- Noël des agents le 20 décembre à 11h 00.
- Jumelage avec Burghausen : Repas de départ à budgéter.
- Problème des ordures ménagères.
- Groupe secours catastrophe français : Coût 5 centimes par habitant.
- Problème poteau Orange qui est tombé chez A Combe depuis le 26 Novembre.

AR Prefecture

047-214700700-20241210-PVCM_10_12_2024-AU
Reçu le 27/02/2025
Publié le 27/02/2025

- Navette de Fumel-Vallée du Lot des centres aérés : Prêtées seulement au club de basket de Cuzorn et pas aux autres associations sportives.
- Fête de la Musique : Nous devons chercher des groupes.

Fin de séance : 22h35

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

D 2024-25 Motion relative au projet de loi de finances 2025 et ses conséquences sur les collectivités,


D 2024-26 Adhésion à la convention « recueil de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes » proposée par le Centre de Gestion de la FTP de Lot-et-Garonne,

D 2024-27 Travaux Route du Pètre.

La secrétaire de séance,
Mme Viviane BONNIFON



Le Maire,
M. Éric GRASSET



AR Prefecture

047-214700700-20241210-PVCM_10_12_2024-AU
Reçu le 27/02/2025
Publié le 27/02/2025